

## Réactions autour de l'annonce du regroupement d'établissements EHPAD :

Nous syndicats, associations membres du groupe des 9 avons une vision et une orientation différentes de celles de nos gouvernants.

Pour nous le grand âge nécessite une attention particulière du fait de la fragilité des personnes âgées. Pour nous le grand âge devrait être pris en charge par **un service public** et les frais pris en charge par la **Sécurité Sociale**. Ce sont des personnes qui paient actuellement des cotisations (parfois spécifiques aux retraités comme la CASA), qui ont cotisé toute leur vie. Ce sont des citoyens à part entière, des êtres humains à part entière et leur inactivité professionnelle actuelle ne peut être un motif pour les spolier de tous leurs droits : le droit de vivre dans la dignité (le récent livre de V. Castanet montre combien cela leur est refusé), d'être correctement soigné (nombre d'établissements manquent d'infirmier-ière de nuit par exemple, de médecins coordonnateurs...), d'être hébergé dans de bonnes conditions (les normes actuelles datent des années 90...).

Nous savons que la population des personnes âgées va augmenter dans des proportions importantes, pour autant rien n'est fait pour anticiper ce besoin conduisant ainsi à faire reposer le financement des résidents sur les familles. En 2017, une mission flash de l'assemblée menée par Monique Iborra et Caroline Fiat dégageait des pistes sur ce qui devait / pouvait être fait. Sept ans plus tard le constat est là : rien n'a bougé.

Est-il concevable qu'on demande plus de la valeur de leur pension à des résidents ? Est-il concevable que ce soit aux résidents actuels de payer les frais d'une mauvaise gestion antérieure ? Le regroupement de plusieurs EHPAD va dégager des économies d'échelle, certes mais est-ce l'essentiel ? Ne devrait-on pas privilégier l'humain dans tout cela ? A-t-on mené une réflexion sur l'architecture des bâtiments ? La taille des EHPAD ? A-t-on tiré les enseignements de la crise COVID ? Non évidemment !

Plusieurs constats s'imposent :

Le coût de l'hébergement d'une personne âgée dépendante en EHPAD est le plus souvent supérieure à ses revenus. Pourquoi devrait-on faire reposer ce coût sur les familles ?

Le regroupement des EHPAD dans un établissement neuf pourrait / devrait être un plus. Pour autant si la volonté d'économie conduit à réduire l'espace intime de la personne est-ce un progrès ?

Entre un service public sans but lucratif, sans impératif de rentabilité, au cœur de l'humain avec des moyens suffisants et une proposition privée qui selon les dires du fondateur d'Orpéa est là « pour parquer les vieux », notre choix est fait : c'est la première solution.

Comment avoir confiance dans des évaluations qui soit sont faites en interne soit sont faites par des organismes habilités choisis par l'EHPAD ? l'IGAS a souligné la grande diversité des profils des évaluateurs et l'hétérogénéité des rapports produits, sur la forme comme sur le fond, ainsi que la dépendance entre l'évaluateur et l'établissement qui le choisit, le rémunère et réceptionne le rapport. Nous avons demandé, en tant que membres du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie, à avoir accès aux contrôles réalisés par le département ce qui nous a été refusé... Ce refus n'est-il pas particulièrement significatif d'une volonté de taire les réalités de terrain concernant les conditions réelles d'accueil des personnes résidentes des EHPAD ?

Faire la clarté sur les conditions de vie des personnes âgées s'impose de même que la nécessité de répondre à leurs besoins dans des structures adaptées et à un coût accessible à toutes .